



QUESTIONS SUR LE CONSENTEMENT À ÊTRE CONTACTÉ AU SUJET DE LA RECHERCHE

1. Que signifie le terme « recherche »?

Selon les dictionnaires, une recherche comporte des activités dont l'objectif est de faire avancer les connaissances sur un sujet. Dans le domaine de la santé, on mène continuellement de la recherche pour recueillir et analyser des renseignements en vue de faire progresser la médecine et d'améliorer la qualité des soins que nous pouvons offrir aux patients.

2. Pourquoi me demande-t-on de signer un formulaire de consentement?

Les progrès dans les soins de santé sont le résultat de recherches. En tant que chefs de file parmi les centres hospitaliers universitaires, L'Hôpital d'Ottawa et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa s'efforcent de mener des activités de recherche pour améliorer les soins aux patients. Toutefois, les lois sur la protection des renseignements personnels empêchent les chercheurs de communiquer directement ou indirectement avec vous à moins d'obtenir votre permission au préalable, par l'entremise de nos professionnels de la santé ou de notre personnel administratif autorisé.

3. Si je consens à être appelé à des fins de recherche, est-ce que j'accepte automatiquement de participer à un projet de recherche?

Non, vous n'acceptez pas de participer à un quelconque projet de recherche en signant ce consentement. En signant le formulaire de consentement, vous acceptez seulement que des chercheurs vous appellent pour discuter de votre admissibilité et de votre intérêt possibles à participer à une étude de recherche clinique particulière.

4. À quel type de recherche pourraient-ils me demander de participer?

L'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (IRHO) et l'Institut de cardiologie mènent des études dans tous les domaines de la santé. Ils peuvent, par exemple, vous inviter à participer à un projet qui consiste à répondre à un simple questionnaire, à recueillir des échantillons qu'ils étudieront en laboratoire, à examiner des données obtenues en vous posant des questions ou tirées de votre dossier médical, ou même à faire l'essai de nouveaux médicaments. Toute maladie et tout traitement peut faire l'objet d'une étude de recherche.

5. Si je décide de ne pas signer le formulaire de consentement, quel sera l'effet sur mes soins à L'Hôpital d'Ottawa ou à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa?

Vous avez entièrement le droit de refuser de signer le formulaire de consentement. Accepter ou refuser de le signer n'aura aucun effet sur vos soins.

6. Comment faire pour retirer mon consentement (si je change d'avis plus tard) ou pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels dans le cadre des recherches?

Dites-le à votre médecin ou à un professionnel de la santé de l'Hôpital, qui vous remettra un nouveau formulaire de consentement. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels ou pour modifier votre consentement, communiquez avec le Bureau de la protection des renseignements personnels de l'Hôpital (téléphone : 613-739-6668; télécopieur : 613 761 4740; courriel : info.privee@lho.on.ca), avec le Bureau de la protection des renseignements personnels de l'Institut de cardiologie (tél. : 613-798-5555 poste 13575) ou avec le Conseil d'éthique en recherches (tél. : 613-798-5555, poste 14902). Vous pouvez aussi consulter les sites Web de l'Hôpital (hospitalottawa.on.ca), de l'IRHO (ohri.ca) ou de l'Institut de cardiologie (ottawaheart.ca).